



UNIVERSITE EVANGELIQUE EN AFRIQUE
B.P. : 3323 Bukavu/République Démocratique du Congo
E-mail : ueabukavu@yahoo.fr

RECTORAT

**Avis de recrutement d'un(e)
EVALUATEUR(TRICE)
Pour le projet Renforcement de la qualité de l'Enseignement et de la recherche à
l'Université Evangélique en Afrique**

APPEL D'offre N°003 /UEA-BUKAVU-2021

Réf : Projet n° A-COD-2018-0383

Date de publication : le 20 décembre 2021

Date limite de soumission : 04 janvier 2022 à 14h00

Termes de référence : Evaluation du projet « **Renforcement de la qualité de l'Enseignement et de la recherche à l'Université Evangélique en Afrique** »

L'Université Evangélique en Afrique « UEA » en sigles est situé sur la colline de Panzi, dans la commune d'Ibanda à Bukavu, Province du Sud-Kivu en République Démocratique du Congo. Elle est créée en octobre 1990. Elle a reçu sa première autorisation de fonctionnement du 26 septembre 1991 sous l'appellation « Université Protestante Evangélique en Afrique » par l'arrêté ministériel ESU/CABMIN/0235/91.

Son agrément définitif est consacré par le Décret Présidentiel N°06/106 du 12 juin 2006 portant son agrément.

L'Université Evangélique en Afrique procède au développement professionnel de son personnel académique, scientifique et administratif à travers les formations continues pour la réalisation de ces missions dont elle s'est assignée. En outre, l'UEA offre une formation de qualité à ses étudiants par les enseignements théoriques et pratiques avec des techniques et équipements modernes leur permettant de répondre aux besoins réels de la société.

L'UEA est actuellement composée d'un corps enseignant jeune, doté des capacités théoriques avec des compétences assez limitées en pédagogie universitaire. Améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche suppose que ce corps enseignant jeune soit encadré dans la recherche par certains tuteurs académiques qui ne sont malheureusement pas disponibles localement, et en même temps ce doit subir un renforcement des capacités en termes de savoir-faire pédagogique et de manière permanente par la mise en place d'un centre de formation en didactique universitaire créative.

Afin de jouer son rôle d'université de développement, l'UEA doit mener des recherches actives qui permettent de contribuer à la résolution des problèmes qui se posent dans la communauté, la professionnalisation de l'enseignant est à ce sujet incontournable.

Ainsi, en vue de répondre de façon concrète aux difficultés rencontrées tous les jours par les enseignant-es, chercheurs et étudiants, l'UEA exécute ce projet visant l'amélioration de la qualité de la formation universitaire (didactique, scientifique), la recherche action au service de la population sud-kivutienne ainsi que la qualité de la recherche scientifique universitaire.

Mission de l'évaluateur / évaluatrice

L'évaluateur / évaluatrice aura pour mission d'effectuer l'évaluation du projet Renforcement de la qualité de l'enseignement et de la recherche à l'UEA se basant sur les thèmes dont **la pertinence, l'efficacité, l'impact durable, l'efficience, la cohérence, la viabilité / durabilité et d'autres particularités.**

Qualifications requises pour l'évaluateur / évaluatrice recherché(e)

- Etre une personne ou un cabinet avec une expertise avérée (au moins 7 ans) en Evaluation des projets
- Avoir une formation universitaire en sciences sociales ou autres disciplines connexes (minimum niveau Master)
- Posséder une expérience et une expertise à la fois dans la conduite des évaluations qualitatives et quantitatives
- Fournir des preuves de votre expertise sur le sujet ;
- Avoir des compétences multidisciplinaires
- Connaissance parfaite du Français et de l'Anglais parlé et écrit

Composition du dossier

- Offre Technique avec planification en rapport avec les Termes de Référence présentés ;
- Présentation d'une lettre de motivation ;
- Plan de travail indiquant clairement le mode et délai de production du rapport ;
- Liste de référence de réalisation des évaluations déjà effectuées ;
- Curriculum vitæ de tous les experts concernés
- Esquisse du déroulement prévu de l'évaluation
- Explication et la justification succinctes des méthodes à utiliser ;
- Offre financière : devis complet, comprenant les honoraires \$ US ainsi que tous les frais annexes encourus, pour le transport, l'hébergement, et coûts des ateliers dans le cadre de l'évaluation, etc.

L'offre doit être soumise en ligne sur l'adresse email ueabukavu@yahoo.fr au plus tard le 04 janvier 2022 à 14h00 et la présente offre est constituée d'un lot unique

Fait à Bukavu, le 20 décembre 2021

Le Recteur


MUSHAGALUSA NACHIGERA Gustave

Professeur Ordinaire

1. Introduction

L'Université Evangélique en Afrique « UEA » en sigles est situé sur la colline de Panzi, dans la commune d'Ibanda à Bukavu, Province du Sud-Kivu en République Démocratique du Congo. Elle est créée en octobre 1990. Elle a reçu sa première autorisation de fonctionnement du 26 septembre 1991 sous l'appellation « Université Protestante Evangélique en Afrique » par l'arrêté ministériel ESU/CABMIN/O235/91.

Son agrément définitif est consacré par le Décret Présidentiel N°06/106 du 12 juin 2006 portant son agrément.

L'Université Evangélique en Afrique procède au développement professionnel de son personnel académique, scientifique et administratif à travers les formations continues pour la réalisation de ces missions dont elle s'est assignée. En outre, l'UEA offre une formation de qualité à ses étudiants par les enseignements théoriques et pratiques avec des techniques et équipements modernes pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la recherche au sein de l'Université en vue de répondre aux besoins réels de la société.

Dans le cadre de son partenariat avec Pain pour le Monde, partenaire financier, est exécuté le Projet « Renforcement de la qualité de l'enseignement et de la recherche à l'UEA » enregistré sous le numéro A-COD-2018-0383 pour la formation supérieure d'un personnel compétent, responsable et créatif pouvant contribuer en tant qu'experts et leader professionnels au développement durable de la population et à la paix dans la région de Grand-lacs.

La présente phase n'a encore été évaluée en avance. Toutefois la phase précédente fut évaluée en 2017.

2. Motif et objectif de l'évaluation

L'UEA est actuellement composée d'un corps enseignant jeune, doté des capacités théoriques avec des compétences assez limitées en pédagogie universitaire. Améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche suppose que ce corps enseignant jeune soit encadré dans la recherche par certains tuteurs académiques qui ne sont malheureusement pas disponibles localement, et en même temps doit subir un renforcement des capacités en termes de savoir-faire pédagogique et de manière permanente par la mise en place d'un centre de formation en didactique universitaire créative.

Afin de jouer son rôle d'université de développement, l'UEA doit mener des recherches actives qui permettent de contribuer à la résolution des problèmes qui se posent dans la communauté, la professionnalisation de l'enseignement est à ce sujet incontournable.

Ainsi, en vue de répondre de façon concrète aux difficultés rencontrées tous les jours par les enseignant-es, chercheur(euse)s et étudiant-es, l'UEA exécute ce projet visant l'amélioration de la qualité de la formation universitaire (didactique, scientifique), la recherche action au service de population sud-kivutienne ainsi que la qualité de la recherche scientifique universitaire.

A cet effet, l'évaluation qui se réalisera sur ce projet aura comme but de déterminer la pertinence et le degré de réalisation des objectifs du projet et de définir leur efficacité pour le développement, leur efficacité, leur effet à long terme et leur durabilité. Cette évaluation doit nous fournir des informations crédibles et utiles, qui permettront l'intégration des enseignements tirés et des recommandations respectives dans le processus décisionnel des bénéficiaires et des mandants.

La durée de la fin du projet étant fixée au 30 septembre 2022, il est d'une importance capitale d'effectuer cette évaluation en cette période, ce qui nous permettra de prendre des décisions relatives au cheminement ultérieur du projet.

Cependant, les objectifs et indicateurs ci-après sont à comprendre pour mieux effectuer le présent travail lié à l'évaluation du présent projet

Il s'agit respectivement de :

Objectifs :

1. La qualité de la formation universitaire (didactique, scientifique) est renforcée
2. La recherche action rend un service à l'augmentation de la sécurité alimentaire dans la région du Sud-Kivu
3. La qualité de la recherche scientifique universitaire est renforcée

Indicateurs :

1. Au moins 70% des étudiant-e-s dont 30% des étudiantes affirment que les cours des enseignants sont compréhensibles et méthodologiquement bien préparés (intégration des technologies de l'information dans l'enseignement, des situations d'enseignement apprentissage significatives et ouvertes sont réels dans les cours)
2. a) Dans le cadre des travaux de recherche, les étudiant-e-s avec l'encadrement de leurs enseignants ont sélectionné par expérimentation au moins 10 variétés adaptées de légumes et 3 variétés de riz et maïs qui sont cultivables par les paysans/paysannes et commercialisables.
b) Au moins 4 rations locales d'aliments pour animaux ont été expérimentées et contribuent à l'élevage économique et durable de 2 races améliorées de porc et 2 races sélectionnées de poules.
3. La quantité de publications scientifiques publiées dans les médias nationaux et internationaux s'est augmentée de 20%



3. Questions clés

⇒ Pertinence

Faisons-nous ce qu'il faut ?

(Le projet répond-il aux besoins des bénéficiaires tels qu'exprimés par ceux-ci ?)

Référence de la politique de développement :

- Les stratégies ou les politiques de l'éducation nationales et / ou locales par rapport à l'enseignement supérieur ont-elles été dûment prises en compte dans la planification du projet ?
- Existe-t-il une explication plausible de la manière dont le projet contribue au développement de l'UEA et de la région cible par son orientation technique et régionale ? Comment ?
- Le projet contribue-t-il à la réalisation des ODD4 (Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans les conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie) ?

Références du groupe cible :

- Le projet aborde-t-il un problème pertinent de la population cible (enseignant-es, chercheur(euse)s et étudiant-es) ?
- Le projet garantit-il que les groupes vulnérables bénéficient des activités du projet ?

Planification participative :

- Les besoins des partenaires locaux et internationaux (PPLM) ont-ils été identifiés ensemble et le projet a-t-il été planifié et conçu conjointement ?
- Les acteurs clés locaux ont-ils été impliqués dans la planification du projet ?

Droits et directives éthiques :

- Les aspects de genre (en termes de Do-No-Harm) sont-ils pris en compte dans la planification du projet ?
- La mise en œuvre du projet est-elle justifiable d'un point de vue éthique et politique ?

⇒ Efficacité

(Les objectifs du projet ont-ils été atteints ? à quel niveau ?)

Traçabilité et logique d'impact :

- La planification et la mise en œuvre du projet sont-elles prometteuses compte tenu de l'analyse des besoins / problèmes décrite ?
- Existe-t-il un lien clair entre les activités et l'objectif du projet ? Que les activités semblent-elles appropriées pour atteindre l'objectif du projet ?
- Est-ce que le projet suit une logique orientée vers les effets et impact ? Les activités et les objectifs du projet, ainsi que les indicateurs, sont-ils assignés de manière significative ?

- Les objectifs du projet sont-ils atteignables de manière réaliste avec le personnel et les compétences existants?

Mesurabilité et faisabilité :

- Existe-t-il des valeurs initiales pour les indicateurs à mesurer (référence)?
- Quelles sont les instruments de mesure choisis par le projet pour collecter les données de suivi?
- quelle sont les valeurs cibles réalisées par le projet par rapport aux valeurs initiales.

⇒ Efficience

(Les objectifs du projet sont-ils atteints de manière économique ?)

- Les ressources utilisées semblent-elles proportionnées aux services prévus et aux effets attendus ? (Par exemple, le budget est-il bien pensé, les finances sont-elles planifiées de manière réaliste, le nombre d'activités budgétisés est-il approprié ?)

⇒ Effet (impact)

L'intervention en développement contribue-t-elle à la réalisation d'objectifs globaux en matière de politique de développement ? Dans le cadre de ce critère, il convient de vérifier si, et dans quelle mesure, l'action de développement contribue à atteindre les objectifs globaux visés dans le cadre de la politique de développement tel que défini dans le DSRP (Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté).

Quels autres changements intentionnels et non intentionnels sont advenus ?

⇒ Viabilité (Pérennité, durabilité)

Dans quelle mesure les effets positifs du projet se poursuivent au-delà de fin de la coopération ? Quelles sont les mesures prise par le projet pour assurer la durabilité de des effets ?

⇒ Cohérence

Cohérence Externe : Celle-ci est à mesurer en lien avec le critère de pertinence.

Le projet répond-il effectivement à un besoin ? Combien d'autres partenaires sont-ils appelés à y répondre ? Les actions de ces partenaires sont –elles complémentaires ou en concurrence ?

Cohérence interne : Est-ce que le projet est en adéquation avec les stratégies et missions de l'UEA ? Est-ce que les valeurs organisationnelles de l'UEA sont en adéquation avec son mode de gouvernance interne ?

Questions transversales

Il est également recommandé à l'évaluateur de ne pas négliger les questions transversales comme le genre lors de l'évaluation.

Question : le projet a-t-il pris en considération les thèmes transversaux tels que le genre et la sensibilité aux conflits ?

Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à la promotion du genre dans les interventions ? Comment le projet a-t-il promu la participation des femmes dans les activités du projet ? Prise en compte de la dimension genre dans la conception et la mise en œuvre du projet

4. Concept d'évaluation / Méthodes

La présente évaluation sera effectuée selon les standards du CAD de l'OCDE (Obligatoire). Néanmoins, l'évaluateur peut proposer une méthode et justifier son utilisation.

Le consultant proposera la méthodologie détaillée dans son offre technique.

Le consultant retenu établira en détails les « principales questions d'évaluation tout au début de la prestation et travaillera étroitement avec les responsables du projet.

La mission de l'évaluation se déroulera de la manière participative pour ce qui est de la collecte d'information et des données sur la situation des objectifs et des indicateurs à la fin du projet.

L'évaluation devrait inclure une méthode de collecte de données qualitatives afin de renseigner sur les indicateurs déterminés dans la matrice d'effet de projet pour répondre aux thématiques d'évaluation telles que décrites ci-dessus.

Plusieurs parties prenantes seront concernées directement ou indirectement dont l'organisation porteuse du projet, le bailleur de fonds, le responsable du projet, les formateurs, les bénéficiaires (enseignant-es, étudiant-es, certain agents administratifs) et autres personnes et structures ayant bénéficié directement ou indirectement des résultats du projet.

Plusieurs documents seront mis à la disposition de l'évaluateur dont le projet (document de proposition du projet, les documents de planification, les rapports périodiques etc. Les méthodes de collecte de données peuvent inclure :

- Examen documentaire des documents de référence de projet A-COD-2018-0383 (Document de projet, rapports narratifs, etc.)
- Entretiens avec des membres du personnel du projet
- Discussions en groupe avec les parties prenantes concernées (étudiants, enseignant-es aux Facultés et autorités académiques)
- Entretiens individuels (étudiants, enseignant-es aux Facultés de l'UEA et autorités académiques).
- Questionnaires avec (étudiants, enseignant-es aux différentes Facultés et autorités académiques).

5. Déroulement de l'évaluation / calendrier

CALENDRIER DU DEROULEMENT DE L'EVALUATION	
DATE	ACTIVITE
20/12/2021	Publication de l'appel d'offre
04/01/2022	Fin de dépôt des candidatures
Du 07/01/2022 Au 15/01/2022	Début et clôture du processus de sélection
01/02/2022	Présentation rapport initial comprenant la méthodologie et approches au partenaire local et le bailleur de fonds
14/02/2022	Début de l'évaluation
14/03/2022	Fin de l'évaluation et production du rapport provisoire à envoyer au partenaire local et le bailleur de fonds
28/03/2022	Restitution avec le partenaire local et le bailleur de fonds
04/042022	Production du rapport final

Produits attendus

Rapport initial

A la fin de la phase 1 de préparation de l'évaluation, l'évaluateur/trice remettra un bref rapport préalable (initial) qui comprendra notamment :

- Le calendrier détaillé des entretiens d'évaluation, l'itinéraire et la liste des personnes ou institutions à contacter lors de l'évaluation.
- Méthodologie détaillée et temporelle,
- Une matrice d'évaluation

Ce rapport devra être approuvé par les commanditaires ainsi que le partenaire PPLM de l'évaluation avant de passer aux phases 2 et 3 de l'évaluation.

Un rapport provisoire (draft)

A la fin de l'évaluation, un rapport draft détaillé et circonstancié sera remis à l'UEA et son partenaire Pain pour le Monde (période de feedback max. 14 jours) avant la restitution (en version électronique sous format Word. Il est également prévu une séance de présentation du rapport à UEA pour compléter et/ou valider les résultats.

Rapport final

Le rapport final doit intégrer les remarques faites sur la version provisoire. L'électronique en français sera envoyée, sous la version pdf.

Le rapport final comprendra :

- Un rapport principal précisant :

Ce rapport doit suivre les critères DAC et illustrer les preuves trouvées qui répondent aux questions d'évaluation et aux critères d'évaluation énumérés dans les termes de référence et doit donner de brèves recommandations sur le projet. Le rapport sera clair et concis et constituera un document autonome du commanditaire et du bailleur. Il ne doit pas dépasser 25-30 pages, à l'exclusion des annexes.

- Rapport sommaire de 10 pages sur les principales recommandations (français et anglais, version électronique)

6. Qualifications-clés des experts

Qualifications requises pour l'évaluateur / évaluatrice recherché(e)

- Etre une personne ou un cabinet avec une expertise avérée (au moins 7 ans) en Evaluation des projets
- Avoir une formation universitaire en sciences sociales ou autres disciplines connexes (minimum niveau Master)
- Posséder une expérience et une expertise à la fois qualitative et quantitative
- Fournir des preuves de votre expertise sur le sujet;
- Avoir des compétences multidisciplinaires
- Connaissance parfaite du Français et l'Anglais parlé et écrit

7. Contenu de l'offre des experts

Les éléments suivants doivent obligatoirement constituer le dossier à soumettre :

- Offre Technique avec planification en rapport avec les Termes de Référence présentés ;
- Présentation d'une lettre de motivation ;
- Plan de travail indiquant clairement le mode et délai de production du rapport ;
- Liste de référence de réalisation des évaluations déjà effectuées ;
- Curriculum vitæ de tous les experts concernés
- Esquisse du déroulement prévu de l'évaluation
- Explication et la justification succinctes des méthodes à utiliser ;
- Offre financière : devis complet, comprenant les honoraires \$ US ainsi que tous les frais annexes encourus, pour le transport, l'hébergement, et coûts des ateliers dans le cadre de l'évaluation, etc.

8. Soumission des offres

L'offre doit être soumise en ligne sur l'adresse email ueabukavu@yahoo.fr au plus tard jeudi le 04/01/2021 à 14h00

NB : La présente offre est constituée d'un lot unique

Fait à Bukavu, le 20 décembre 2021

Le Recteur



MUSHAGALUSA NACHIGERA Gustave

Professeur Ordinaire